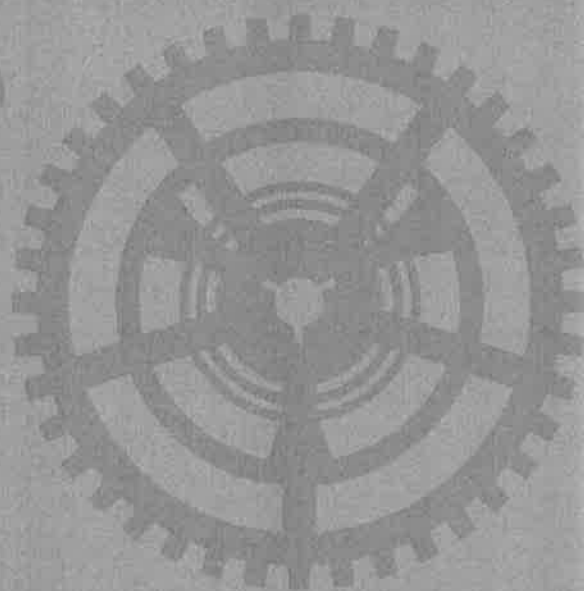
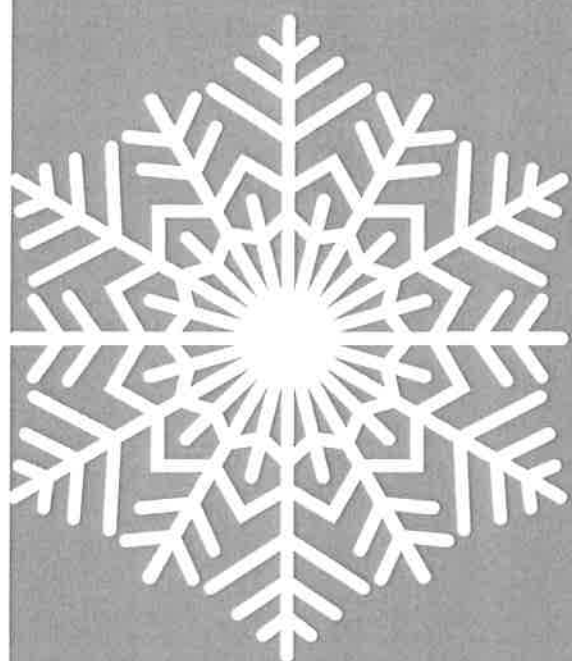


_Nature



2.1 _Orientation thématique

_Contenir l'étalement urbain

- a) Densifier les espaces bâtis existants en améliorant la qualité de vie par une gestion qualitative des espaces publics ;
- b) Contenir l'urbanisation à l'intérieur des limites urbanisées actuelles ;
- c) Développer et valoriser les équipements publics et les infrastructures scolaires en les insérant à l'intérieur du tissu urbain existant afin de rendre la vie en ville encore plus attractive.



Figure 8
Cette vue aérienne de La Chaux-de-Fonds illustre les franges urbaines de la ville et les efforts menés pour maîtriser l'étalement urbain.



Figure 9
La Chaux-de-Fonds bénéficie encore d'importants espaces en friches en centre-ville qui offrent un gros potentiel d'aménagement et de densification à l'intérieur des limites de la ville.

La préservation de la limite nette du bâti est la condition essentielle pour garantir la pérennité de la spécificité de la ville-nature. L'étalement urbain est un problème majeur de l'ensemble du plateau suisse dont La Chaux-de-Fonds est encore préservée.

Sur le plan social, il est essentiel que le développement urbain préserve voire développe la mixité sociale et fonctionnelle de la ville.

2.2 _Orientation thématique

_Favoriser une mobilité respectueuse de l'environnement

- a) Favoriser le développement de l'offre en transports publics ;
- b) Poursuivre le développement de l'offre de mobilité douce au centre-ville et dans l'environnement naturel proche ;
- c) Maîtriser le stationnement des véhicules individuels ;
- d) Développer un schéma de circulation cohérent ;
- e) Poursuivre une politique active dans la défense de liaisons performantes vers le plateau suisse et la France.

Evolution du nombre de véhicules motorisés entre 2002 et 2012

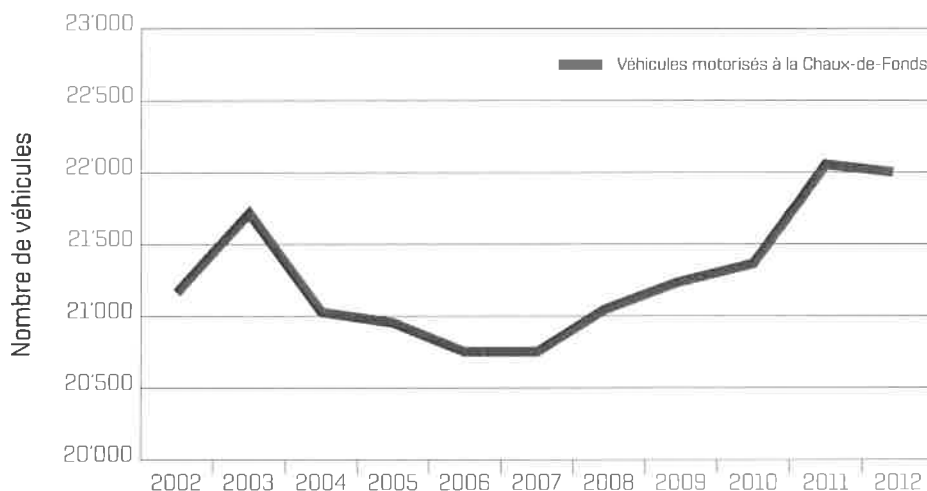


Figure 10
Le graphique montre la croissance du trafic motorisé à La Chaux-de-Fonds. La baisse observée entre les années 2003 et 2007 coïncide avec une période de déclin démographique important.
Source : Ville de La Chaux-de-Fonds (2012)



Figure 11
Dans le cadre de la promotion des mesures de mobilité douce, La Chaux-de-Fonds bénéficie depuis le printemps 2014 du système de vélos en libre-service Vélospot.
© Ville de La Chaux-de-Fonds, A. Henchoz

2.3 _Orientation thématique

_Développer une politique énergétique durable et ambitieuse

- Poursuivre le programme de renouvellement et d'assainissement énergétique du bâti public;
- Développer une politique d'éclairage public à la fois durable et attentive aux questions de sécurité.

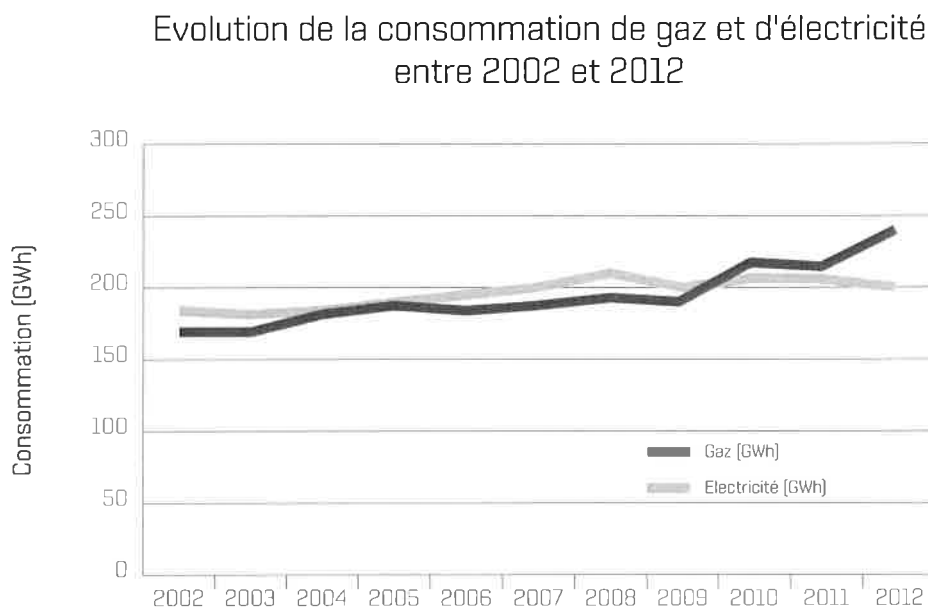


Figure 12
Le graphique montre l'augmentation continue de la consommation de toutes les infrastructures alimentées par Viteos depuis le début des années 2000.
Source: Ville de La Chaux-de-Fonds (2014)



Figure 13
Les énergies renouvelables représentent des ressources primordiales pour le futur. A La Chaux-de-Fonds, elles occupent une place importante pour les planifications énergétiques de la ville, à l'image du premier réseau de chauffage à distance qui a été mis en fonction en 1926 et des panneaux solaires implantés sur les toits des immeubles, comme ici sur le collège de Bellevue.

© Ville de La Chaux-de-Fonds / Y. Grünig

La spécificité géographique de la ville ne doit pas faire oublier que la nature est un tout, un écosystème complet et que l'avantage concurrentiel dont dispose ici la ville suppose une participation

responsable des habitants. Il serait incohérent de protéger « sa » nature proche sans se soucier des ressources de « la » nature à plus vaste échelle.

2.4 _Orientation thématique

_Développer une politique de santé globale

- a) Rénover les installations culturelles et sportives vieillissantes afin de permettre à plus de citoyens de pratiquer leur sport dans de meilleures conditions ;
- b) Développer une palette d'activités de promotion de la santé exemplaire en partenariat avec les organismes cantonaux et nationaux ;
- c) Développer une politique globale afin de lutter contre le sentiment d'exclusion, d'insécurité et l'incivilité ;
- d) Elaborer une planification médico-sociale et un programme de soutien aux personnes âgées ;
- e) Promouvoir une conception unifiée de la nature et de la santé.

De la même manière que la nature doit être comprise comme un tout pour développer une politique cohérente, il importe que la relation homme-nature soit explicitement intégrée par

le plus grand nombre possible de citoyens. La Chaux-de-Fonds doit peu à peu être identifiée comme une ville saine.

Nombre d'entrées aux piscines et à la patinoire entre 2002 et 2012

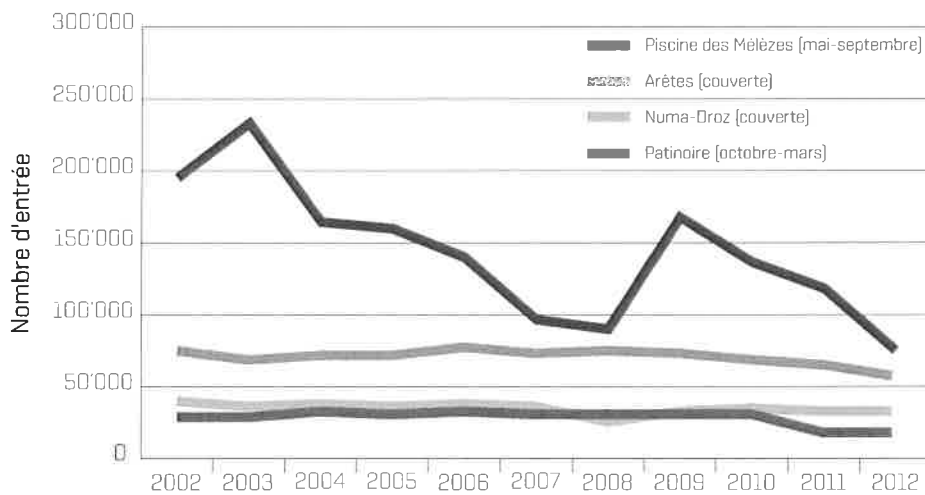


Figure 14

Le nombre d'entrées aux piscines et à la patinoire de la ville sont en baisse depuis le début des années 2000. Si pour la piscine, ces chiffres sont liés à la météo, de manière générale, cette tendance s'explique aussi par le vieillissement des infrastructures.

Source: Ville de La Chaux-de-Fonds (2014)



Figure 15

Vue sur le bassin principal de la piscine des Mélèzes. Un projet de nouveau centre aquatique est en cours d'élaboration en lieu et place de l'actuelle piscine.

© Ville de La Chaux-de-Fonds, A. H. Lombray

2.5 **_Orientation thématique** _Valoriser la nature environnante

- a) Positionner la Ville de La Chaux-de-Fonds comme porte d'entrée pour le parc naturel régional du Doubs ;
- b) Permettre à l'agriculture de continuer à jouer son rôle moteur dans la vitalité du territoire rural environnant ;
- c) Encourager les liens entre la ville et une agriculture de proximité ;
- d) Révéler et mettre en valeur les milieux naturels, les paysages et la biodiversité (ouverture du zoo-musée) ;
- e) Développer les manifestations culturelles et sportives liées à la neige et à la culture de l'hiver et du froid.

Le positionnement conjoint avec le parc naturel régional du Doubs offre une excellente opportunité d'un bénéfice d'image réciproque. Il a l'avan-

tage de permettre une connotation nature très directe et universelle ainsi qu'une référence de localisation immédiate qui n'est pas négligeable.

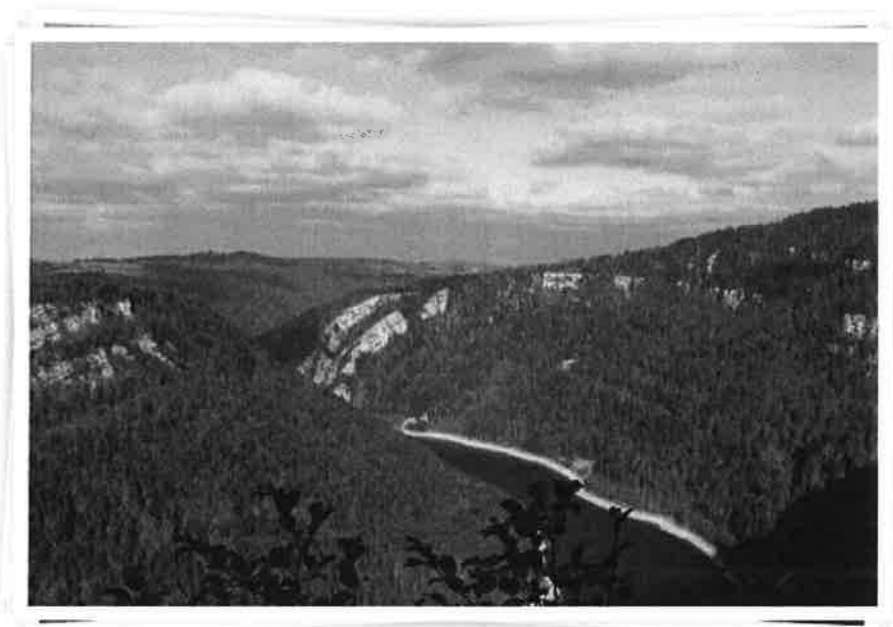


Figure 16
Ville-nature par excellence. La Chaux-de-Fonds bénéficie d'une situation géographique très particulière, elle fait notamment office de porte d'entrée pour le parc naturel régional du Doubs. Des synergies avec celui-ci doivent être développées.

2.6 **_Orientation thématique**

_Favoriser une utilisation durable des ressources naturelles

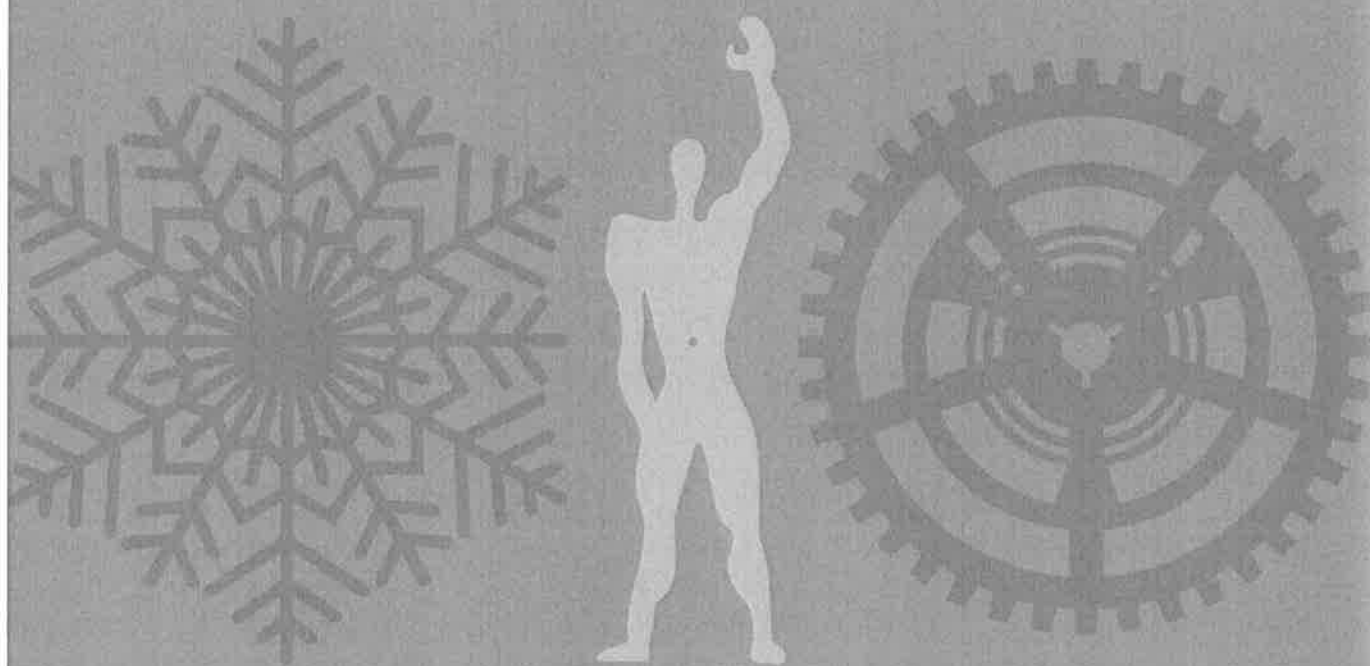
- a) Orienter la production d'énergie vers le renouvelable ;
- b) Lancer un programme d'économies d'énergie incitatif à l'échelle de la ville ;



Figure 17
La situation géographique de la ville à 1'000 mètres d'altitude lui confère des hivers rigoureux avec d'abondantes chutes de neige. Cette situation incomparable en Europe représente un atout naturel et culturel qui doit être davantage mis en valeur à La Chaux-de-Fonds.

© Ville de La Chaux-de-Fonds A. Henchoz

_Culture



3.1 **_Orientation thématique**

— Revitaliser l'héritage culturel de la ville

- a) Consolider les acquis et développer activement l'image UNESCO sur plan national et international;
- b) Valoriser le patrimoine local, notamment architectural [art nouveau, Le Corbusier] et l'offre muséale;
- c) Favoriser l'association entre les grandes personnalités de La Chaux-de-Fonds et leur ville par la mise en place, sur la base existante, d'un dispositif de prix cohérent (littéraire, architecture, ingénierie) sponsorisé par la ville.



Figure 18
La Chaux-de-Fonds dispose d'un héritage culturel important.
À l'exemple de la Villa Turque du Corbusier, la ville doit poursuivre ses efforts en termes de promotion de son héritage.

3.2 Orientation thématique

Relier et promouvoir l'offre actuelle

- a) Associer les responsables culturels de la région à la démarche au sein d'une plateforme de réflexion;
- b) Favoriser l'exportation de spectacles vers l'extérieur;
- c) Favoriser l'éclosion de nouveaux talents en valorisant de manière adéquate l'héritage des grands créateurs auprès des jeunes de tous les milieux.

Nombre d'entrées dans les musées entre 2002 et 2012

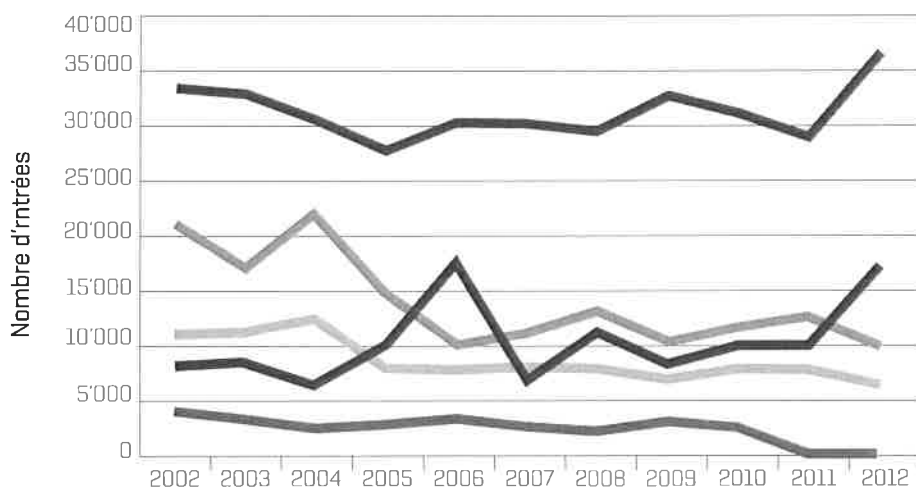


Figure 19
La Chaux-de-Fonds dispose de plusieurs musées dont le nombre d'entrées depuis le début des années 2000 varie considérablement. Le MIH reste l'atout principal de La Chaux-de-Fonds. Il représente un levier important pour l'expression muséale de l'horlogerie.
Source: Ville de La Chaux-de-Fonds (2014)

- Musée international d'Horlogerie
- Musée des Beaux-Arts
- Musée d'Histoire naturelle
- Musée paysan
- Musée d'Histoire

La Chaux-de-Fonds est une ville d'idées, de pionniers et d'utopistes. La tradition culturelle est existante, mais peu médiatisée à l'extérieur à l'exception aujourd'hui de la Plage des Six

Pompes et du TPR. Aujourd'hui moins sûre d'elle, La Chaux-de-Fonds regarde souvent vers le Bas. Il est temps qu'elle recommence à regarder au loin.



Figure 20

La Chaux-de-Fonds est animée par plusieurs manifestations au cours de l'année. La plus emblématique est sans doute le festival des arts de rues de la Plage des Six Pompes.

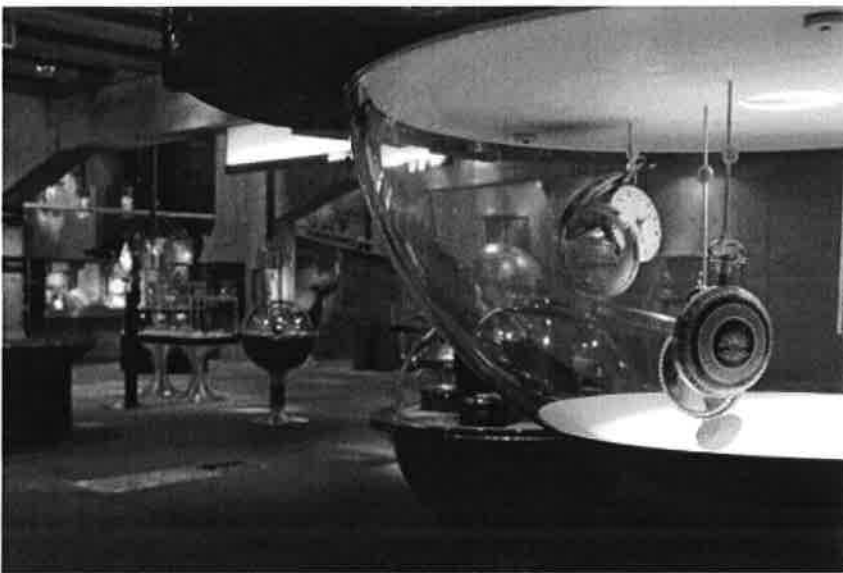


Figure 21

Symbole de toute une ville, le Musée International de l'Horlogerie est incontestablement le joyau muséal de La Chaux-de-Fonds. Son développement est primordial, en augmentant notamment ses synergies avec les entreprises de la région.

3.3 _Orientation thématique

_Développer l'intégration des différentes communautés résidentes

- a) Favoriser les lieux et les occasions d'échange et de débat;
- b) Développer des relais dans les communautés afin d'enrichir la vie culturelle locale.



La Chaux-de-Fonds peut retrouver son rôle de laboratoire d'idées, par exemple dans le domaine de l'intégration socioculturelle. Une politique d'intégration volontariste et réussie des communautés étrangères et des groupes sociaux défavorisés est la garantie d'une amélioration sensible du climat social. C'est aussi, pour la ville,

une autre manière de changer la direction de son regard et de relativiser les problèmes culturels du canton.

Table des illustrations

| | |
|---|----|
| Figure 1: Exportations suisses dans l'horlogerie entre 1990 et 2012 | 15 |
| Figure 2: Emplois par secteurs économiques entre 2002 et 2012 | 16 |
| Figure 3: Vue aérienne du pôle économique du Crêt-du-Loche | 16 |
| Figure 4: Emplois dans l'horlogerie et l'industrie entre 2002 et 2012 | 17 |
| Figure 5: Vue aérienne de l'ouest du Crêt-du-Loche | 18 |
| Figure 6: Etablissements hôteliers en 2014 | 19 |
| Figure 7: Exemple de boutique d'horlogerie à Genève | 20 |
| Figure 8: Vue aérienne de La Chaux-de-Fonds | 22 |
| Figure 9: Friche industrielle « Le Corbusier » à La Chaux-de-Fonds | 22 |
| Figure 10: Nombre de véhicules motorisés entre 2002 et 2012 | 23 |
| Figure 11: Station de vélos en libre-service Vélospot | 24 |
| Figure 12: Consommation de gaz et d'électricité entre 2002 et 2012 | 24 |
| Figure 13: Panneaux solaires sur le collège Bellevue | 25 |
| Figure 14: Entrées aux piscines et patinoire entre 2002 et 2012 | 26 |
| Figure 15: Piscine des Mélèzes | 26 |
| Figure 16: Parc régional du Doubs | 27 |
| Figure 17: Rue enneigée | 28 |
| Figure 18: Villa turque | 30 |
| Figure 19: Entrées dans les musées entre 2002 et 2012 | 31 |
| Figure 20: Plage des Six Pompes | 32 |
| Figure 21: Vue intérieure du Musée International d'Horlogerie | 32 |